

LANDMINE MONITOR

6 279 victimes de mines en 2024 : un chiffre record depuis 2020

Lyon, le 1^{er} décembre 2025. Publié le 1^{er} décembre, le *Landmine Monitor 2025* fait état d'au moins 6 279 victimes de mines et de restes explosifs de guerre en 2024 – soit le chiffre annuel le plus élevé depuis 2020, avec une augmentation de 9 % par rapport à l'année précédente. Le tout, dans un contexte de vives inquiétudes liées à l'annonce par six États de leur intention de se retirer ou de suspendre le Traité d'Ottawa qui interdit les mines antipersonnel. Alors que les États se réuniront à Genève, du 1er au 5 décembre, pour la conférence annuelle sur les mines, Handicap International les appelle à réaffirmer leur engagement envers le Traité, à empêcher tout État partie de le quitter et à réaffirmer leur ferme condamnation de toute utilisation de mines, à tout moment et par toute partie.

Notes aux rédactions :

- . Le rapport complet est accessible [ici](#).
 - . Merci de contacter Clara Amati pour toute question : c.amati@hi.org / 06 98 65 63 94.
-

90 % des victimes civiles sont des civils, dont la moitié d'enfants

Les chiffres atteignent leur plus haut niveau en cinq ans : 6 279 personnes ont été tuées ou blessées par des mines et des restes explosifs de guerre en 2024 (1 945 tués et 4 325 blessés). Les civils représentaient 90 % de toutes les victimes enregistrées, et les enfants représentaient près de la moitié (46 %) des victimes civiles.

Pour la dixième année consécutive, le nombre de victimes reste alarmant, en grande partie à cause de **l'intensification des conflits armés**, comme en **Ukraine** et au **Myanmar**, et de l'utilisation généralisée de mines improvisées dans des pays comme la **Syrie**.

Plus d'un tiers de toutes les victimes ont été causées par des **mines improvisées**. Le nombre de victimes des mines **antipersonnel manufacturées** a triplé entre **2020 et 2024**, atteignant son niveau le plus élevé depuis 2011.

« Année après année, nous voyons des milliers de civils tués ou mutilés par des mines et des restes explosifs de guerre. Au Myanmar et en Ukraine, les forces armées continuent d'utiliser ces armes à grande échelle. Même lorsque les combats cessent, ces sentinelles de l'ombre restent actives pendant des décennies, continuant à détruire des vies longtemps après la fin des combats. Les États parties doivent respecter leurs obligations au titre du Traité d'interdiction des mines : condamner, dans les termes les plus forts possibles, toute utilisation de mines antipersonnel par tout acteur, en toute circonstance. »

Anne Héry, directrice du plaidoyer de HI

Une norme internationale remise en question

Le Traité d'Ottawa interdisant l'emploi, le stockage, la production et le transfert des mines antipersonnel, adopté en 1997, est aujourd'hui menacé. En juin 2025 :

- **L'Estonie, la Finlande, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne** ont entamé le processus de retrait du Traité¹.
- **L'Ukraine** a également annoncé qu'elle suspendrait le Traité d'Ottawa, une mesure qui n'est pas autorisée par le traité pour un État engagé dans un conflit international.

Une baisse alarmante des financements

En outre, dans un contexte de **réduction des financements mondiaux** dans les secteurs du développement et de l'humanitaire, le financement de la lutte antimines montre des signes inquiétants de désengagement de la part des États donateurs : le financement international de la lutte antimines **a diminué de 5 %** par rapport à 2023, pour atteindre un total de 761 millions de dollars en 2024.

/ Contact presse
Clara Amati
M. c.amati@hi.org
T. 06 98 65 63 94

Le *Landmine Monitor* souligne également que le financement de **l'aide aux victimes** a même **diminué de 23 % en 2024**.

¹ Après un vote du parlement, le retrait doit être formellement notifié auprès des Nations Unies. Le retrait est effectif 6 mois après cette date.

HI appelle les États parties à **soutenir la lutte contre les mines, y compris l'aide aux victimes, et à éliminer les mines antipersonnel. Ils devraient également s'élever contre toute tentative des États de se retirer du traité d'interdiction des mines.**

Des victimes dans 52 pays et régions

En 2024, des victimes ont été recensées dans **52 pays et régions**, dont 36 États parties au Traité d'interdiction des mines. Les pays ayant enregistré le plus grand nombre de victimes sont : **le Myanmar (2 029), la Syrie (1 015), l'Afghanistan (624), l'Ukraine (293) et le Yémen (247)**.

« Comme les années précédentes, une grande partie des victimes recensées dans le Landmine Monitor 2025 ont été blessées ou tuées par des mines et des restes explosifs longtemps après la fin des combats, alors que les populations rentraient chez elles, convaincues de pouvoir commencer une nouvelle vie. Les mines sont des armes véritablement barbares qui tuent et blessent principalement en dehors des périodes de conflit actif. »

Anne Héry, directrice du plaidoyer chez HI

Nouvelle utilisation des mines terrestres

Entre mi-2024 et octobre 2025, des mines antipersonnel ont été utilisées par **l'Iran, le Myanmar et la Corée du Nord**. Il existe également de plus en plus d'indications d'une **utilisation par l'Ukraine**, bien que l'ampleur de celle-ci reste incertaine, tandis que la Russie continue d'utiliser largement les mines depuis l'invasion à grande échelle en février 2022.

Des groupes armés non étatiques ont utilisé des mines dans au moins dix États parties, dont le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Nigéria, ainsi qu'en Inde, au Myanmar et au Pakistan.

En juillet 2025, la Thaïlande a accusé le Cambodge, tous deux États parties, d'utiliser des mines le long de leur frontière commune, ce que le Cambodge nie.

A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis plus de 40 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix

Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.

/ Contact presse
Clara Amati
M. c.amati@hi.org
T. 06 98 65 63 94